



CONVOCAATION

Nom de l'évènement	Critérium Haut Niveau Relève U22-U19-U17 Pentathlon Moderne : Epreuve de qualification pour les championnats du Monde et d'Europe 2021
Dates et lieu	Du 13 au 14 Mars 2021. Parc des Sports Perpignan (Escrime et Laser Run) Espace Aquasud Saint Cyprien (Natation) Centre équestre UDSIS Saint Cyprien (Equitation)

Les sportifs de haut niveau du PPF sont des publics prioritaires.

Référence : décret n°2021-31 du 15 janvier 2021

CATÉGORIES	Étape 1 28/11/2020	Étape 2 - 15/12/2020 fin du confinement	Étape 3 - 16/01/2021
------------	-----------------------	--	----------------------

Compétitions avec protocoles sanitaires renforcés

Sport professionnel et de haut niveau avec l'encadrement nécessaire	Autorisé	Autorisé	Autorisé
--	----------	----------	----------

Vestiaires

À usage collectif	Interdit sauf pour les publics prioritaires (Sportifs professionnels, sportifs de haut niveau, groupes scolaires et périscolaires, formation universitaire ou professionnelle, sur prescription médicale APA, personne à handicap reconnu MDPH avec l'encadrement nécessaire)		
--------------------------	--	--	--

Accueil de spectateurs

Dans l'espace public	Interdit	Interdit	Interdit
En ERP de type PA ou X	Huis clos	Huis clos	Huis clos

Pratique sportive dans les équipements sportifs (ERP) avec protocoles sanitaires renforcés

Publics prioritaires Sportifs professionnels, sportifs de haut niveau, formation universitaire ou professionnelle, sur prescription médicale APA, personne à handicap reconnu MDPH avec l'encadrement nécessaire	Autorisé (ERP de types X et PA) sans limitation à 20km, 3h, 1 fois/jour sans limitation de nombre de pratiquants Accès autorisé aux vestiaires collectifs	Autorisé (ERP de type X et PA) avec dérogation au couvre-feu pour l'accès aux ERP uniquement pour les sportifs pros/SHN/Formation Accès autorisé aux vestiaires collectifs	Autorisé (ERP de type X et PA) avec dérogation au couvre-feu pour l'accès aux ERP uniquement pour les sportifs pros/SHN/Formation Accès autorisé aux vestiaires collectifs
--	--	---	---

appel : les activités physiques et sportives autorisées dans les établissements se déroulent dans le respect d'une distanciation physique de deux mètres, sauf pour les sportifs professionnels et SHN.

Le port du masque n'est pas recommandé pendant la pratique sportive. En revanche, il est obligatoire avant et après.

ERP de type X : Établissement recevant du public couvert et clos - ERP de type PA : Établissement recevant du public de plein air



GOVERNEMENT FRANÇAIS - COVID-19



0 800 130 000

Service client

Cette compétition est exclusivement réservée aux athlètes inscrits sur liste Haut Niveau U 22 - U19 U17 doublement surclassés et compte dans le système de qualification pour les championnats d'Europe et du Monde U22, U19, U17

Tous les protocoles sanitaires en vigueur le jour des épreuves seront respectés. Un point sera fait lors de la réunion technique.

Tous les sportifs, entraîneurs, juges, comité d'organisation, doivent présenter un TEST PCR ou antigénique – 72H négatif pour avoir accès aux sites de compétition et à l'hôtel.

Les **sportifs** doivent être en possession de l'attestation de SHN ou de PPF et de l'attestation dérogatoire de couvre feu 18h-6h

Les **entraîneurs** doivent être en possession de l'attestation de déplacement professionnel et de l'attestation dérogatoire de couvre feu 18h-6h

Les **juges** doivent être en possession de la convocation et de l'attestation dérogatoire de couvre feu 18h-6h

Les personnes clairement identifiées du **comité d'organisation** doivent être en possession de la convocation et de l'attestation dérogatoire de couvre feu 18h-6h

Personnes autorisés si Test PCR ou Antigénique – 72H négatif

PENTATHLETES FEMMES	PENTATHLETES HOMMES	ENTRAINEURS	JUGES	COMITE ORGANISATION
MEDINA Andrea	FLEUROT Ugo	CLERGEAU Emmanuel	BOUZOU Corine	BOUZOU Joël
CASAMITJANA Amalia	PERRIER Melvin	FLEURY Guillaume	PATROUX Olivier	CARRERA Hyacinthe
ORTEGA Candice	TOUIL Alexandre	BARTOLI Jean Marc	SINTES Jean Luc	ROUDAUT Christian
REBOISSON Clémence	BORIES Léo	LEGRAND Angélique	CLERCQ Frederic	PAVAGEAU Sylvain
GHIRARD Lauryne	DUPUY Pierre	CUGAT Xavier	CLERGEAU Olivier	LORENZIN Léa
CASTAUDI Rebecca	MAIRE Emilien	FRONTIER Frederic	GHIRARD Yannick	LEBOUL Valentine
GOMESSE Jessye	SANCHEZ Enzo	MAILLARD Cédric	CLERGEAU Jean Yves	DEPOUX Sophie
CAZALY Louison	REYES Jérémy	PARRENO Albert	CLERC Sylvain	PATROUX Virginie
WARO Koralie	MESSAGER Tristan	MARCOS Toni	BONNET Andre	SINGH Cécile
SAUVY Morgane	FABRE Thibault	FLEUROT Thomas	FERNANDEZ Cédric	RONCERO Thomas
DEROUET Ilona	OURLIAC Robin	BERROU J. Maxence	CLERCQ Camille	GORDON BILLES Sam
TCHIRIKTHIAN Audrey	LABESSE Lorys		DEJARDIN J. Luc	POLLOCK Elisa
COSTE Elise	ROCHAT Mathis		FERNANDEZ Valérie	BOUTHEON Matéo
PINET Faustine	PERRIER Kylian		RIFF Anne	IVANAUSKAITE Livija
CHARRETIER Louann	CLERC Enzo		BONNET Thomas	FOSSATI Emmanuel
PAVAGEAU Eloïse	CHATELIER Cédric		THOMAS Pauline	OPPERMAN Nina
FERNANDEZ Léa	LAVILLAT Diego		THOMAS Karen	FRANCON Laetitia
MOLAS Marie	ROY Valentin		BIROT Camille	BOUISSEAU Christian
BORDIER Betty	FIGUERES Justin		SINGH Paolo	BAUWENS Anne
SAUVADET Nastia	JEAN PIERRE Erwan		SINTES Patricia	
NEGRONI Céleste	LANDRU Matéo		COLL Nathalie	
LANDRU Ema	DUPUY LERICHE Nathan			
REGIMBAU Elma	RIVADEO Enzo			
DEMANGE Alienor	LIBERAL Ivan			
FLAVIN Coline	FLEUROT Axel			
GHIRARD Lisa	PUERTAS Karlos			
RIAND Nina	SALOMO Pau			
SINTES Lizéa	PALAFOLL Joan Pol			
TOUTLEMONDE	BONNAUD Arthur			

Anouck				
	CLERGEAU Etienne			
	DAVIRON Léonard			
	LAYS Théotime			
	SCHOEN Florent			
	SPITZLEI Mathieu			

PROGRAMME

Samedi 13 Mars

11h00: Accueil: Parc des Sports Perpignan

11h30: Réunion technique: Parc des Sports du Moulin à Vent ,Hall Marcel Cerdan,
Avenue Paul Alduy 66000 *Perpignan*

Echauffement Escrime Homme

12h00: Compétition Escrime Homme

14h15: Echauffement Escrime Femme

14h45: Compétition Escrime Femme

17h15: Départ Natation HOMMES et FEMMES: Piscine Aquasud - Leon Hennebicq Rue
Montesquieu 66750 *Saint-Cyprien*

17h45: Echauffement Natation Hommes et Femmes

18h15: Compétition Natation Hommes puis Femmes

20h00: Repas 1^{er} service Hôtel Ibis Style Canet 141 Avenue des Hauts de Canet

20h30: Repas 2^{ème} service

21h00: Repas 3^{ème} service

Dimanche 14 Mars

08h15: Equitation : Reconnaissance du parcours : centre Equestre UDSIS St Cyprien, Domaine
Las Planas *St Cyprien Plage*

08h45: Première mise en selle

09h05: Premier parcours

11h30: 1^{ère} série **Laser Run U17 Hommes et Femmes** Parc des Sports du Moulin à Vent
Avenue Paul Alduy 66000 *Perpignan*

12h15 2^{ème} série Laser Run U19 Hommes et Femmes

13h00: 3^{ème} série Laser Run U 22 Hommes et Femmes

14h00: Remise des prix

Départ des équipes immédiatement après la remise des prix.

En raison des contraintes sanitaires aucune réception ne sera organisée à l'issue de la remise des prix.

Contact:

Corine BOUZOU 06 13 21 26 56 / corinebouzou@ffpentathlon.fr

Emmanuel CLERGEAU 06 86 34 44 16 / manu@pentathlon-perpignan.fr

Règles spécifiques pour la compétition:

Compétition à huis clos

L'accès aux sites de compétition ne sera pas autorisé aux dirigeants de clubs ni au public. Seuls seront admis sur les sites de compétitions, les pentathlètes, les entraîneurs, les juges et les personnes du comité d'organisation dûment inscrits et identifiés et ayant fourni un test PCR ou antigénique de moins de 72h négatif.

Mesures sanitaires:

Application des règles de compétition FFPM septembre 2020-COVID

<https://www.ffpentathlon.fr/vie-federale/reglements-sportifs/>

Respect des gestes barrières

- Distance physique de **2 mètres** entre les personnes
- Port d'un masque par toute personne
- Nettoyage des mains au gel hydroalcoolique lors de l'accès sur site et mise à disposition de gel à plusieurs endroits sur tous les sites de compétition
- Pas de serrage de mains, pas d'embrassades

Accueil des clubs et réunion technique

- Une seule personne par club ou pôle pour la réunion technique
- Pas de distribution de programme ni des séries
- Affichage tableau ou écran

Secrétariat, zone de compétition

- Les officiels et le secrétariat se muniront de leurs matériels personnels
- Les officiels et le secrétariat portent le masque en permanence.
- L'ensemble des matériels utilisés est désinfecté avant et après la compétition (ordinateur, imprimante, piges, pesons, tablettes, etc.)
- Tous les déchets sont fermés dans un sac poubelle à la fin de la compétition.

Dans toutes les aires de compétition des conditions spécifiques peuvent être imposées par l'organisateur.

Règles communes aux différentes épreuves sur sites: le comité d'organisation prendra obligatoirement en compte les consignes de la collectivité sur la gestion de ses installations: vestiaires, douches, circulation, accès aux tribunes pour les entraîneurs, etc...)

Escrime

- Les compétiteurs utilisent leur matériel personnel (épée, masque, gant, serviette, gourde...) et rangent leurs affaires dans leur sac fermé qu'ils garderont pendant toute la durée de compétition
- Les sportifs retirent leur masque uniquement avant de rentrer dans la zone de compétition
- Les sportifs remettent le masque en sortant de cette zone
- Les entraîneurs, les juges et organisateurs gardent le masque en permanence
- En fin de match, les escrimeurs, se saluent **sans** se serrer la main
- Les escrimeurs **ne signent pas** la feuille de match, mais vérifient les résultats. L'arbitre présente **sans contact** aux escrimeurs la feuille de match pour validation des résultats.

Natation

- Les compétiteurs utilisent leur matériel personnel (serviette, gourde...) et rangent leurs affaires dans leur sac fermé qu'ils garderont pendant toute la durée de compétition
- Les sportifs enlèvent leur masque uniquement avant de rentrer dans l'eau pour l'échauffement ainsi que pour la compétition
- Les sportifs remettent le masque en sortant de ces zones
- Les entraîneurs, les juges et organisateurs gardent le masque en permanence

Equitation

- Le pansage se fera avant et après par une personne du centre équestre identifiée par le comité d'organisation
- Les chevaux seront préparés et amenés aux athlètes par une personne de l'organisation.
- L'organisateur désinfectera les cuirs entre chaque parcours

- L'accès aux salles et aux box ne sera pas autorisé
- Les compétiteurs utilisent leur matériel personnel (casque, gants, serviette, gourde...) et rangent leurs affaires dans leur sac fermé qu'ils garderont pendant toute la durée de compétition
- Les sportifs retirent leur masque juste avant de monter à cheval et le remettent immédiatement en descendant de cheval
- Les entraîneurs, les juges et organisateurs gardent le masque en permanence

Laser-Run

- Les compétiteurs utilisent leur matériel personnel (pistolet laser, serviette, gourde...) et rangent leurs affaires dans leur sac fermé qu'ils garderont pendant toute la durée de compétition
- Les dossards sont déposés au poste de tir par l'organisateur
- Stand de tir: règles de distanciation de 1 mètre entre chaque poste de tir
- Les sportifs ne retirent leur masque qu'une fois arrivés à leur poste de tir pour l'échauffement en tir et course ainsi que durant la compétition
- Les sportifs remettent le masque en sortant de ces zones
- Les entraîneurs, les juges et organisateurs gardent le masque en permanence

Protocole

- Accès au podium limité aux pentathlètes récompensés (U22-U19-U17: 3F,3H), port du masque obligatoire pendant toute la cérémonie protocolaire
- Périmètre de sécurité matérialisé
- Récompenses déposées sur le podium par une seule personne. Pas de remise en mains propres
- Echange de micro à éviter; si nécessaire prévoir une protection sur le micro